infos@viaaduc.com
01.89.53.69.70
formation.viaaduc.com

Réussir ses entretiens professionnels

Formation dispensée en présentiel ou à distance

Référence : DP-RH003

Tarif inter : 790 € HT

Durée : 1 jour

Certification : Non

Les prérequis pour suivre cette formation

- Aucun.

Les objectifs pédagogiques

- Connaître les obligations règlementaires en matière d'entretien professionnel.
- Distinguer l'entretien professionnel des autres entretiens RH.
- Professionnaliser sa démarche dans la préparation et la conduite des entretiens professionnels.
- Faire de l'entretien professionnel un outil de management et de gestion des compétences.
- Construire un parcours professionnel.

A qui s'adresse cette formation ?

- Toute personne exerçant une fonction d'encadrement (hiérarchique ou fonctionnelle), et ayant à mener des entretiens professionnels.

Programme de la formation

Définition et enjeux de l’entretien professionnel

- Brainstorming : Avez-vous déjà conduit des entretiens professionnels ?
 - Si oui, quels ont été vos difficultés, réussites, blocages ?
 - Si non, quelles sont vos appréhensions ?
- Des conditions préalables :
 - A quoi sert l’entretien professionnel ?
 - Une projection dans l’avenir,
 - Comment bien mener un entretien professionnel,
 - Des ajustements nécessaires pour sa mise en place.
- Le cadre légal de l’entretien professionnel :
 - Points de repère :
 - Qui est concerné ?
 - En cas de reprise d’activité
 - Qu’en est-il des autres entretiens ?
 - Respect de plusieurs critères,
 - Pénalités.
- Les bénéfices de l’entretien professionnel :
 - Pour le salarié,
 - Pour l’entreprise.
- Préparation d’un plan de formation :
 - Lien entre l’entretien et la formation des salariés,
 - Cycle de vie de l’entretien professionnel,
- Une projection dans l’avenir : Intégrer l’entretien dans une démarche GEPP (gestion des emplois et des parcours professionnels).

Capitalisation de l’entretien professionnel

- Formaliser les conclusions,
- Assurer la traçabilité,
- Assurer le suivi,
- Effectuer régulièrement un état des lieux récapitulatif,
- Le calendrier des entretiens professionnels.

Tour de table

Evaluation de la formation à chaud, débriefing collectif, auto-évaluation de l'atteinte des objectifs et de sa propre progression.

Certification Préparée

- Aucune

Méthodes Pédagogiques

- Mise à disposition d’un poste de travail par stagiaire
- Remise d’une documentation pédagogique papier ou numérique pendant le stage
- La formation est constituée d’apports théoriques, d’exercices pratiques, de réflexions et de retours d’expérience
- Le suivi de cette formation donne lieu à la signature d’une feuille d’émargement

Formateur·rice

- Consultant-Formateur expert en ressources humaines et gestion des compétences

Méthode d’évaluation des acquis

- Auto-évaluation des acquis par le stagiaire via un questionnaire
- Attestation des compétences acquises envoyée au stagiaire
- Attestation de fin de stage adressée avec la facture

Modalité et délai d’accès à nos formations

ViaAduc met en place un ensemble de dispositifs pour accueillir, accompagner et adapter ses formations aux personnes en situation de handicap (PSH). Notre référent(e) handicap se tient à votre disposition au **01.71.19.70.30** ou par mail à referent.handicap@viaaduc.com pour tout besoin d’aménagement, afin de vous offrir la meilleure expérience possible.

Toute demande d’inscription à une formation inter-entreprises peut s’effectuer jusqu’à 1 semaine (5 jours ouvrés) avant le début de la formation :

- par téléphone au 01 71 19 70 30
- par e-mail : à l’adresse de votre chargé d’affaires ou à infos@viaaduc.com
- sur notre site WEB : https://formation.viaaduc.com/
- par courrier, à l’adresse suivante : ViaAduc– 152 Avenue de Malakoff – 75116 PARIS

Dans le cas d’une formation intra-entreprise, le délai d’organisation moyen est de 2 semaines (10 jours ouvrés). A défaut de convention formelle particulière pour une session sur site Client, ViaAduc n’est pas tenu d’effectuer l’installation de la salle de formation et utilise les moyens informatiques mis à disposition par le Client.

Mise à jour : 10-11-2023